



SYNDICAT DES AGENTS
DU

CREDIT AGRICOLE MUTUEL

Union
syndicale
Solidaires

Est-il obligatoire de travailler au-delà de 60 ans ?
Est-il obligatoire de cotiser plus de 40 ans pour une retraite à
taux plein ?
Est-il obligatoire d'épargner en plus pour sa retraite ?

Nous sommes certains que NON !

L'approche démographique qui nous est faite : « la France vieillie, on vit de plus en plus longtemps, le travail est de moins en moins pénible » est un point de vue.

Le notre, c'est que lors de la création des caisses de retraites par répartition, la priorité était à la solidarité entre les individus. De cette solidarité, plus personne ne parle. Pourtant, elle est toujours possible. De l'argent il y en a pour la financer. Le tout, c'est de savoir dans quelle société on veut vivre et d'affecter les richesses de notre pays à ce projet social.

Enfin,
qui peut affirmer que votre travail, dans les sites, dans les agences est moins pénible qu'avant ?
qui peut penser que vous travaillerez comme cela jusqu'à 65 ans ?
qui peut penser que vous pourrez vivre avec la moitié de notre salaire ?

Pas nous.

Vos élus SUD seront en grève
et aux manifestations le 7 septembre :

Rejoignez-les, venez manifester, 1 heure, 1/2 journée, 1 journée

Liste des principaux lieux de manifestation sur

www.sudcam.com